

Processus de validation des experts-es en langage non-verbal

Etape 1 | Inscription

- Dossier de candidature
- Prérequis impératifs remplis

Check 1 – acceptation de la candidature

Référentiel de compétences

- Attestation d'une formation en andragogie (18h au minimum) ou FSEA1
- Attestation d'une formation en Neurosciences cognitives (12 heures au minimum)
- Diplôme de spécialiste en langage non-verbal SLNV

Etape 2 | Statuer sur l'éligibilité de la candidature

- Choix du thème du mémoire
- Choix du type de recherche
- Courte description du thème du mémoire

Check 2 – acceptation du thème et fixation du délai

Etape 3 | Statuer sur les compétences d'expert

- Rédaction d'un mémoire de recherche (dossier)
- Restitution (soutenance)

Check 3 – valider le travail et les conclusions

Etape 4 | Présenter les travaux aux membres

- Une présentation est programmée dans le cadre d'un séminaire LNV Swiss.

Validation de la reconnaissance d'expert-e